



AVIS N°2022-020 AOT

AVIS D'APPEL PUBLIC A LA CONCURRENCE

Convention d'occupation du domaine public

Installation d'un kiosque à pizza

Parking de l'office du tourisme – Vias-plage

Objet : Conclusion d'une convention d'occupation temporaire du domaine public pour permettre l'implantation et l'exploitation d'une activité de type « Kiosque à Pizza » sur la commune de Vias.

Caractéristiques principales :

- Il ne s'agit ni d'un marché, ni d'une concession,
- Procédure régie par l'ordonnance n° 2017-562 du 19 avril 2017.

Montant de la redevance :

Le montant de la redevance sera proposé par le candidat. Toutefois celle-ci ne peut être inférieur à 800 € par mois (soit 9 600 € /an).

Surface du domaine public allouée : selon le plan de situation annexé

Adresse de l'occupation : Vias Plage – Parking de l'Office de Tourisme.

Durée de la convention : 5 ans à compter de la signature du contrat.

Cette publicité préalable pour l'occupation du domaine public envisagée est faite sur le site internet de la ville sous www.vias-mediterranee.fr à la rubrique « Vie municipale » sous la rubrique « Marchés Publics » et sera affichée en mairie.

Retrait du dossier de consultation :

www.vias-mediterranee.fr
rubrique « vie municipale » / sous rubrique « marchés publics »

Renseignements et propositions d'offres :

Les renseignements administratifs et techniques pourront être obtenus par mail uniquement auprès de :

Mairie de VIAS
Service Urbanisme
6, place des Arènes
34 450 VIAS

Courriel : urbanisme@ville-vias.fr

Les dossiers seront déposés ou envoyés sous enveloppe fermée à la Mairie de Vias (Cf. règlement de consultation).

DATE LIMITE DE RECEPTION DES DOSSIERS : JEUDI 24 NOVEMBRE à 12H00

Tout dossier reçu hors délai sera rejeté.

La liste des pièces à fournir par les candidats est précisée dans le règlement de consultation (à télécharger sur le site de la ville www.vias-mediterranee.fr).

Le tribunal territorialement compétent est :

Tribunal Administratif de Montpellier, 6 rue Pitot, 34000 Montpellier.

Les voies et modalités de recours sont disponibles auprès du greffe du tribunal administratif de Montpellier, tel : 04 67 54 81 00, greffe.ta-montpellier@juradm.fr.

Fait, affiché et publié à Vias, le



Sont joints à cet avis de publicité :

(à télécharger sur le site de la commune www.vias-mediterranee.fr)

1. Plan de situation
2. Règlement de consultation
3. Attestation sur l'honneur
4. Cahier des charges
5. Acte d'engagement